



Association Cyclamen
Chéran Bauges Environnement
46, chemin des écoliers
74540 Héry sur Alby
Email : contact@cyclamen74.org

Héry sur Alby, le 24 novembre 2025

Chères adhérentes, chers adhérents,
Chères sympathisantes, chers sympathisants,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale 2025 et à une Assemblée Extraordinaire de notre association qui auront lieu :

Vendredi 12 décembre 2025 à 19h00

**Maison des Associations, salle Edmond Grillon, RDC, rue de l'Annexion
74150 RUMILLY**

Ordre du Jour de l'Assemblée générale :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Vote de l'assemblée générale autorisant les présidents à ester en justice,
- Cotisations individuelles et associatives,
- Renouvellement du tiers sortant,
- Election du nouveau conseil d'administration 2026,
- Présentation des projets 2026, nos liens avec d'autres associations et collectifs, débats...

Ordre du jour de l'Assemblée Extraordinaire :

- Mise à jour des statuts de l'association afin d'y préciser la gestion désintéressée des membres et la déclaration d'intérêt publique de l'association afin de permettre la défiscalisation des dons..

Ces assemblées sont ouvertes à toutes et tous. Seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle peuvent prendre part aux votes. Si vous avez des amis non-adhérents qui sont intéressés par notre association, ils sont les bienvenus.

La soirée se terminera autour d'un pot qui permettra de prolonger le débat de manière plus informelle et plus conviviale.

L'existence de groupes thématiques et les actions qu'ils conduisent témoignent de l'engagement des adhérents de Cyclamen « sur le terrain ».

Mais cet engagement ne peut exister sans une équipe qui gère l'association, qui en est le ciment, le garant de sa cohérence. C'est le Conseil d'administration avec en son sein le collectif des 4 Coprésidents qui assume ce rôle.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe au sein du conseil d'administration !

Nous comptons sur votre présence et vous adressons nos cordiales salutations.

Le Collectif des présidente et présidents :

Christianne, François, Michel, Christophe

Candidature au Conseil d'administration

(À découper et apporter le soir de l'AG)

Nom : Prénom :

Adresse :

A jour de sa cotisation 2025, souhaite être candidat au Conseil d'Administration de Cyclamen.

À le

Signature :

Mandat

Je soussigné (e) à jour de ses cotisations, donne mandat à :

Nom : Prénom :

Pour le représenter à l'assemblée générale de l'association Cyclamen le vendredi 12 décembre 2025.

Signature (précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

Adhésion – Re-adhésion : pourquoi adhérer ?

1 – Nous soutenir :

- *Tout d'abord, l'adhésion est une reconnaissance de nos actions et un encouragement à poursuivre,*
- *Ensuite, c'est un soutien financier. Par choix, notre association refuse toute subvention de fonctionnement : c'est le gage de notre indépendance !*
- *Enfin, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes représentatifs de notre territoire et crédibles dans nos démarches auprès des administrations et des élus.*

2 – *S'informer, faire des propositions, s'engager, l'adhésion vous permet :*

- *De recevoir nos informations,*
- *De participer à la vie de Cyclamen en intégrant un des « pétales »,*
- *De faire de nouvelles propositions,*
- *De participer à l'assemblée générale, de vous engager au sein du conseil d'administration.*

Bulletin d'adhésion 2026

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

ADRESSE MAIL :

TELEPHONE :

Ces adresses ne serviront qu'à envoyer des informations de CYCLAMEN (si vous changez d'adresse de messagerie, merci de le signaler à : contact@cyclamen74.org)

RENOUVELLEMENT ADHESION : OUI NON

NOUVELLE ADHESION : OUI NON

MONTANT DE L'ADHESION 2026 : 12 €

(Chèque libellé au nom de l'association Cyclamen : n'oubliez pas votre carnet de chèque !)

Il vous est possible également d'adhérer ou de réadhérer en suivant le lien d'Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/cyclamen-cheran-bauges-environnement/adhesions/adhesion-annuelle-2026>

ou par le flash code :

